



## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Trioxyde d'arsenic, solution

**Numéro de Produit:** R0817500

**Autre Identification des Numéros de Produit:** R0817500-120A

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300

CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Ce produit n'est classé dans aucune classe de danger du SGH.

#### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

**Pictogrammes:** Aucun n'est requis.

**Mot de Signal:** Aucun n'est requis.

## Fiche de Données de Sécurité

**Mentions de Danger:** Aucun n'est requis.

**Conseils de Prudence:** Aucun n'est requis.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	99.66
Acide sulfurique	H <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>	98.07 g/mol	7664-93-9	0.23
Hydroxyde de sodium	NaOH	39.99 g/mol	1310-73-2	0.10
Trioxyde d'arsenic	As <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	197.84 g/mol	1327-53-3	0.01

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** Peut provoquer une irritation et des brûlures.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la** Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

**Peau:**

**Ingestion:** Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

ATTENTION ! Cette solution contient un cancérigène connu. En cas d'ingestion, diluer immédiatement avec de l'eau et faire vomir. Contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Pour les yeux, consulter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une irritation et des brûlures. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGENICITÉ : L'exposition chronique peut entraîner des lésions rénales et hépatiques.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlevez tous les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon, puis rincer à nouveau avec de l'eau. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

#### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

#### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Portez un EPI approprié en fonction de la taille et de la nature du déversement. En règle générale, portez des lunettes de sécurité et des gants.

#### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau approprié. Containerize for disposal with a hazardous waste disposal facility. Éliminer conformément à la réglementation locale.

### SECTION 7: Manutention et Stockage

#### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Protéger du gel et des dommages physiques.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TWA	USA	10 µg/m <sup>3</sup> TWA (as As)	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TLV-TWA	USA	0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as As)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	PEL	USA	10 µg/m <sup>3</sup> TWA (Cancer hazard, See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As); 5 µg/m <sup>3</sup> Action Level (as As)	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Acide sulfurique (7664-93-9)	TWA	USA	1 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide sulfurique (7664-93-9)	TLV-TWA	USA	0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (thoracic fraction)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	TWA	USA	2 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	TLV-Ceiling	USA	2 mg/m <sup>3</sup> Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)

#### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.

**Protection de la Peau:** Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Lunettes de sécurité.

#### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

#### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** 0.0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** 100.0°C - 100.0°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.00

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

#### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Acides, fer, acide tannique, fluorure d'hydrogène, chlorate de sodium, mercure.

#### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 11: Données Toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

**Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, Oral, Rat : 14,6 mg/kg (trioxyde de diarsenic), détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

**Corrosion Cutanée et Irritation:**

N'est pas applicable.

**Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation de la Peau:**

N'est pas applicable.

**Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.

**Cancérogénicité:**

N'est pas applicable.

**Toxicité pour la Reproduction:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

**Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

### SECTION 12: Données Écologiques

#### 12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.



## Fiche de Données de Sécurité

### 12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

### 12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

### 12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

### 12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

## SECTION 13: Données sur l'Élimination

### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

## SECTION 14: Informations Relatives au Transport

### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

## Fiche de Données de Sécurité

### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les  
Marchandises Dangereuses.

### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

## SECTION 15: Informations sur la Réglementation

### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 10 µg/m<sup>3</sup> TWA (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As); 5 µg/m<sup>3</sup> Action Level (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As)

### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Dangereuses

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): EPCRA RQ de 1 lb  
Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 100 lb TPQ inférieur; 10000 lb supérieur TPQ  
Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): EPCRA RQ de 1000 lb  
Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): 1000 lb TPQ

### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimiques Dangereux

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ  
Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 1 lb final RQ; 0.454 kg final RQ  
Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ



## Fiche de Données de Sécurité

### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiques (TRI)

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 0.1 % de minimis concentration (listed under Chemical Category N020)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Concentration de minimis de 1,0% (aérosols acides, y compris brouillards, vapeurs, gaz, brouillard et autres formes aéroportées de toute taille de particules)

### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Extraordinairement dangereux

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Extraordinairement dangereux

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Danger environnemental

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Danger environnemental

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Présent

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Danger environnemental

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): corrosif

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): sn 1706

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): cancérigène

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): sn 0161

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): SN 0161 100 lb TPQ

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): sn 2138

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): SN 2138 500 lb TPQ (Category Code N020)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): cancérigène; corrosif; réactif - deuxième degré

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): sn 1761

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): SN 1761 500 lb TPQ

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 0.06 µg/day NSRL (inhalation, listed under Arsenic); 10 µg/day NSRL (except inhalation, listed under Arsenic)

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): cancérigène, 2/27/1987

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): toxicité pour le développement, 5/1/1997

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): carcinogène, 3/14/2003

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent (LIS)

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Présent (LIS)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Présent

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste

#### Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): 215-185-5

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): 237-825-2

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 215-481-4

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): 231-639-5

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): 237-464-0

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

eau (CAS # 7732-18-5): 232-148-9

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

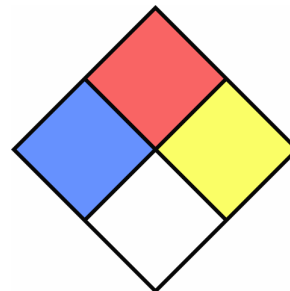
### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:**

**Inflammabilité:**

**Réactivité:**

**Danger Spécial:**



## Fiche de Données de Sécurité

### 16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2022-05-02

#### AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.